



La convention triennale d'objectifs et de moyens organisant le partenariat entre la Ville et l'Alac (Association de loisirs et d'animation de Carquefou) a été renouvelée pour les années 2015 à 2017. Elle fixe les objectifs dévolus à l'association pour le secteur enfance-jeunesse et le secteur des loisirs culturels et sportifs et détermine les règles de fonctionnement sur le plan humain et matériel. Véronique Dubettier-Grenier se félicite « **de l'importante concertation mise en oeuvre entre la Ville et l'association. Les échanges ont pris en compte les contraintes de chacun, notamment budgétaires. Cette nouvelle convention permet à l'association de continuer à proposer un programme de qualité au bénéfice des enfants** ».

Des conventions annuelles préciseront les participations financières de la Ville.